

ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 672 DU 26 SEPTEMBRE 1991 – ENVOI N° 22

CEREALES : Risque JNO faible pour cette campagne

COLZA : Nuisibilité des pucerons à l'automne

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE :

* *Situation* : Cette maladie due à un virus transmis par les pucerons (essentiellement R. padi, puceron globuleux au bas du dos rouge), est à l'origine de dégâts à la sortie de l'hiver sur orge et à l'épiaison sur blé.

→ Les pucerons sont assez nombreux actuellement sur maïs et ont colonisé depuis 10 à 15 jours les répousses de céréales.

Comparaison des vols de pucerons : (captures par semaine):

1990		1991	
5 au 11/09	11	4 au 10/09	40
12 au 18/09	34	11 au 17/09	97
19 au 25/09	16	18 au 22/09	175

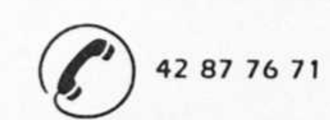
Mais le risque JNO dépend fortement du pouvoir virulifère des insectes.

→ Quelles sont les données ? Le pouvoir virulifère est très faible actuellement : une mesure effectuée sur les maïs donne une très bonne idée de ce pouvoir infectieux ,il est très inférieur aux 2 années précédentes. D'autre part, la récolte des maïs étant tardive cette année, les pucerons ne vont pas passer rapidement sur les repousses de céréales où ils multiplient le virus avant d'infecter les jeunes céréales.

* ***Préconisation*** : Le risque JNO est très faible actuellement. On peut d'ores et déjà affirmer qu'un traitement très précoce sera inutile. Des informations complémentaires sur les risques vous seront données avant la décision d'intervention, et un traitement des blés pourra peut être évité dans les secteurs hors cicadelles.
Enfin, la destruction des repousses, surtout à l'époque de récolte des maïs, réduit fortement le potentiel de pucerons.

P103

Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil



42 87 76 71

Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

COLZA

STADE : 1 à 3 feuilles vraies .

PUCERONS VERTS ET PUCERONS CENDRES :

* *Situation et préconisation* : La colonisation des semis est encore très rare. Cependant, les repousses de colza abritent de fortes populations de pucerons verts et cendrés; surveillez vos cultures, la contamination par pucerons ailés à partir des repousses est possible. Un traitement est justifié dès que 1 plante sur 5 est colonisée.

* *Résultats des essais de l'automne 1990* :

Cinq essais ont été menés avec 3 modalités :

- témoin non traité;
- traitement raisonné quand 25% des plantes sont colonisées;
- traitement systématique tous les 15 jours du stade première feuille au stade 6 feuilles.

Dans ces essais, l'espèce Myzus persicae dominait (puceron vert); le virus de la jaunisse occidentale de la betterave a été mis en évidence (BWYV) dans 96 à 100% des témoins et dans 47 à 59% des plantes traitées.

ESSAI	NOMBRE DE PUCERONS 100 PLANTES	GAIN DE RENDEMENT / TEMOIN	
		RAISONNE	SYSTEMATIQUE
Champagne 1	faible	+ 0,3	+ 0,9
Champagne 2	faible	0	+ 0,1
Basse Normandie	moyen (200 à 500)	+ 7,9	+ 6,4
Picardie 1	fort jusqu'à 1800	+ 2,5	+ 5
Picardie 2	moyen (200 à 500)	+ 7,1	+ 8,7

Ainsi, on constate qu'il y a une nuisibilité réelle des pucerons par des dégâts directs et par l'inoculation de viroses. Le symptôme le plus net de ces viroses est la réduction de hauteur des plantes (de 15 à 20 cm).

ALTISES

Quelques morsures sont visibles sur les colzas les plus avancés. Remettez vite en place vos cuvettes jaunes.
Seuil : jusqu'au stade 2 feuilles , intervenez si plus de 3 pieds sur 10 présentent des morsures; après ce stade, intervenez en cas de fortes captures cumulées (20 à 30) en cuvette jaune.

HERBICIDES UTILISABLES EN POST-LEVEE

Matières actives	Spécialités commerciales *(Firmes)*	Doses /ha	Observations
carbétamide	LEGURAME PM *(Rhodiagri-Littorale)*	3 kg	- Depuis le stade 4 feuilles vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
		5 à 6 kg	- Contre chiendent de Novembre à fin Janvier.
propyzamide	KERB Flo *(Rohm et Haas)*	1,25 l	- A partir du stade 2 feuilles vraies du colza (B2) jusqu'à la reprise de végétation. - Application sur sol gelé. - Essentiellement antigraminées.
propyzamide + diuron	KERB Ultra *(Rohm et Haas)*	1,2 kg	- A partir du stade 4 feuilles bien développées 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. - De préférence avant l'hiver. - Antigraminées et action limitante sur Sanves, Ravenelles. - A utiliser par temps humide, couvert et frais.
carbétamide + diméfuron	PRADONE TS *(Rhodiagri-Littorale)*	3,5 kg	- A partir du stade 6 feuilles vraies (B6) des colzas sains et bien implantés. - Application possible sur sol gelé. - Antidicotylédones et antigraminées.
diméfuron + clopyralid	CLERDONE *(Rhodiagri-Littorale)*	2,5 l	- Sur colza sain, bien enraciné (pivot > 10 cm), à partir du stade 4 feuilles vraies du colza. - Antidicotylédones. - Ne pas utiliser en mélange avec un antigraminée à action foliaire ; respecter 10 jours d'intervalle entre les traitements. - Mélange possible avec un antigraminée à action racinaire. - Programme de traitement : * Capselle - BUTISAN : 1,5 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée * Géranium - DEVRINOL : 2,2 l post-semis - CLERDONE : 2,5 l post-levée
clopyralid	LONTREL SF 100 *(Schering)*	1,2 l	- De la levée du colza jusqu'au stade boutons floraux. - Spectre : composées et légumineuses. - S'emploie à la dose de 0,75 l à 1,25 l avec 3 l d'huile Schering.

P104

■ DESHERBAGE

La sécheresse n'a pas permis aux désherbants de pré-semis ou de pré levée de bien agir. Certaines parcelles n'ont pas été désherbées.

La limite d'utilisation de Butisan (première feuille pointante) est atteinte dans la majorité des cas.

* un désherbage en post levée est possible - Cf. tableau .

* Il est encore trop tôt pour faire un désherbage contre les graminées. Attendre le stade 3 feuilles des graminées (tableau dans le prochain bulletin).

BROCHURE RESULTATS D'ESSAIS REGIONAUX

NOM Prénom

Adresse

- Je désire recevoir ...... exemplaire(s) de la brochure des résultats du S.R.P.V. ILE DE FRANCE

- Je désire une facture OUI NON

- Je joins 22 timbres à 2,50 FRS par exemplaire démandé

Si vous souhaitez une autre forme de paiement : téléphonez au 42/87/76/71.